

Le Baromètre des Décideurs

Viavoice - HEC Paris - *Le Figaro* - BFM Business

Juin 2019



Viavoice Paris

Études Conseil Stratégie

www.institut-viavoice.com

9 rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90

François Miquet-Marty, Stewart Chau

Sommaire et modalités de réalisation

Principaux enseignements

4. Synthèse des enseignements. Tendances de conjoncture
5. Synthèse des enseignements. Loi « Ma santé 2022 »

Indicateurs conjoncturels

9. Indice du « Moral des décideurs »
11. Niveau de vie en France
12. Chômage en France
13. Situation financière personnelle
14. Motivation des collaborateurs
15. Opportunités professionnelles

Questions d'actualité

17. Evolutions prévues par la loi « Ma santé 2022 »
18. Installation des médecins
19. Hôpitaux de proximité
20. Réforme des urgences

Étude d'opinion réalisée par Viavoice pour HEC Paris, *Le Figaro* et BFM Business.

Interviews effectuées en ligne du 22 au 27 mai 2019 auprès de :

- Un **échantillon de 402 décideurs**, représentatif de la population des cadres résidant en France métropolitaine. Représentativité par la méthode des quotas, appliquée aux critères suivants : sexe, âge, secteur public ou secteur privé.
- Un **échantillon grand public de 1002 personnes**, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.

Les évolutions mentionnées dans ce rapport sont issues des précédentes vagues du Baromètre des Décideurs, réalisées par Viavoice pour HEC depuis février 2004.



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Synthèse des enseignements Tendances de conjoncture (1/2)

Après la crise des « Gilets jaunes »

Français et décideurs : un singulier regain d'optimisme pour l'avenir de la France

Face à la crise sociale du premier semestre, et en regard des réformes à venir, l'heure serait-elle à un défaitisme croissant concernant l'avenir de la France ?

Au contraire, cette nouvelle livraison du Baromètre des Décideurs ViaVOICE – HEC Paris - *Le Figaro* - BFM Business révèle une nouvelle dynamique, positive pour l'avenir de la situation française. Concrètement, l'indice du moral des décideurs gagne 11 points et retrouve ainsi le niveau qui était le sien en mars 2018.

Une France qui « rassure » sur le plan économique

Enregistrée au mois de mars dernier, l'amélioration des perspectives sur le plan macro-économique se confirme aujourd'hui nettement. Cette dynamique se déploie sur plusieurs indicateurs précis et laisse ainsi apparaître un regain de confiance des Français sur l'avenir et la performance économique de la France.

En premier lieu, à la sortie d'un contexte social très mouvementé dénonçant les inégalités de destins et de niveaux de vie, les Français ainsi que les décideurs sont bien plus optimistes : 35 % des décideurs (-7 points depuis mars) et 47 % du grand public (-6 points depuis mars) considèrent que le niveau de vie en France se dégradera d'ici un an.

Concernant la question majeure de l'emploi, cette nouvelle donne se confirme également et même s'amplifie : 32 % des décideurs (+8 points par rapport aux données enregistrées en mars) et 26 % du grand public (+10) estiment que le nombre de chômeurs diminuera au cours des mois qui viennent.

Au registre des explications prévalent notamment trois facteurs :

- **L'épuisement des mouvements de contestations** et la crédibilité d'une sortie du « blocage français », au moins pour les mois qui viennent ;
- **Des améliorations objectives** – même si elles sont bien entendu insuffisantes – **sur le front de l'emploi** : la décrue enregistrée en mai dernier, à 8,7 % (données BIT) a permis de retrouver le « plus bas niveau » depuis 2009 ;
- **Les efforts consentis par l'exécutif en matière de pouvoir d'achat** : les « 10 milliards » annoncés le 10 décembre, comportant notamment la pérennisation de la « prime Macron » et l'a revalorisation et l'élargissement de la prime d'activité, les « 100 euros » d'augmentation du Smic, la baisse de la CSG sur les petites retraites ; puis les mesures annoncées le 25 avril, et notamment la baisse de l'impôt sur le revenu et la réindexation des petites retraites sur l'inflation.

Synthèse des enseignements Tendances de conjoncture (2/2)

Une divergence de perspectives sur le plan personnel : des décideurs plus confiants pour leur avenir que le reste des Français

Au-delà de ces améliorations perçues, les résultats du baromètre révèlent des divergences entre décideurs et grand public concernant l'évolution de leur situation personnelle.

En premier lieu, si 26 % des décideurs (+6 points par rapport aux résultats obtenus en mars) anticipent une amélioration de leur situation financière, notant une dynamique positive, seuls 14 % du grand public (-2) s'expriment en ce sens.

Par ailleurs, la motivation des collaborateurs n'est pas perçue de la même manière entre décideurs et grand public : si les premiers notent une réelle amélioration concernant la motivation de leurs collaborateurs, à l'inverse pour les actifs français dans leur ensemble la dynamique est plutôt à la détérioration.

En outre, en termes de mobilités professionnelles, les décideurs sont bien plus confiants en leur avenir au regard de Français plutôt incertains. En témoignent les 28 % des décideurs (+5 points depuis mars) qui évaluent les opportunités pour faire progresser leurs carrières comme importantes, contrairement au grand public qui anticipe une diminution des opportunités à les faire progresser professionnellement.

Pour l'instant, s'établit donc une dynamique de confiance macro-économique qui ne se traduit pas toujours sur le registre des perceptions personnelles : il s'agit là d'un scénario classique.

Mais l'effet d'entraînement n'est pas à négliger : car un optimisme macroéconomique croissant est aussi de nature à restaurer un moral nécessaire pour soutenir des comportements économiques (dépenses des ménages) qui peuvent eux-mêmes être permis par les mesures objectives en faveur du pouvoir d'achat.

Il s'agit d'un scénario vertueux, au moins pour une partie de la population ; et par conséquent pour l'économie française.

François Miquet-Marty
Président

Stewart Chau
Consultant



Synthèse des enseignements Questions d'actualité (1/2)

Loi « Ma santé 2022 »

Des réformes approuvées par les Français et par les décideurs

Des attentes en faveur de moyens, de proximité, mais également...
de contraintes

En vue de la présentation de la loi « Ma santé 2022 » dont l'examen débutera en commission au Sénat le lundi 3 juin, le Baromètre Viavoice – HEC Paris – *Le Figaro* – BFM Business a également interrogé les Français sur les propositions présentées par cette réforme majeure.

Si l'enjeu du système de soins et son évolution s'impose dans l'opinion, la réforme est pour l'essentiel appréciée à travers ses différentes propositions. Et prévaut même, au-delà de la réforme, un souhait de contraintes concernant l'installation des médecins.

Une attente de moyens humains supplémentaires, corolaire de la future réorganisation du système de soins

Les Français comme les décideurs expriment une réelle attente en matière d'effectifs présents et à venir au sein du système de soin.

D'abord, concernant les évolutions envisagées par la loi « Ma santé 2022 », une très large majorité de Français (81 %) ainsi que de décideurs (88 %) souhaitent une réforme imminente de la première année de médecine et du *numerus clausus* pour permettre la formation de 20 % de médecins en plus.

De la même façon, 86 % des décideurs et 81 % du grand public approuvent l'idée de créer 4 000 postes d'assistants médicaux chargés des tâches administratives et de gestes soignants de base pour permettre aux médecins de se concentrer sur leur consultation.

Autre résultat significatif, les décideurs (46 %) et plus encore le grand public (56 %) s'opposent à la fermeture de certains services hospitaliers aujourd'hui ouverts même en raison du faible nombre d'actes réalisés par an.

Si les évolutions visant à augmenter les moyens humains au cœur du système de soin sont largement appréciées, les décideurs ainsi que le grand public accueillent tout aussi positivement l'idée d'une réorganisation profonde du système de santé.

Synthèse des enseignements Questions d'actualité (2/2)

Une réorganisation du système de soins : proximité, délégation des tâches, et contraintes

Au-delà même d'une augmentation des effectifs, la question de la réorganisation générale du système de santé s'installe dans l'opinion. Cet enjeu se déploie sur deux registres : sur le plan d'une meilleure répartition des praticiens sur le territoire mais également sur une essentielle délégation des tâches envers certaines professions.

D'abord sur le plan du maillage territorial et pour pallier les difficultés d'accès aux soins en zones sous-dotées (déserts médicaux), les Français ainsi que les décideurs souhaitent majoritairement la mise en place de mesures coercitives concernant l'installation des jeunes médecins. Même si le projet de loi ne le prévoit pas, 71 % des décideurs et 60 % du grand public estiment qu'il serait nécessaire, comme c'est le cas pour les pharmacies, de réguler davantage l'installation des médecins en passant notamment par un système contraignant.

L'enjeu du maillage territorial passe également par la création d'hôpitaux de proximité. Les Français dans leur ensemble accueillent favorablement l'idée d'une spécialisation d'établissements hospitaliers aujourd'hui généralistes pour offrir, sur un territoire donné, une offre plus complète et plus sécurisée de soins.

Aux yeux des personnes interrogées, la réforme devrait également permettre une meilleure pédagogie sur le rôle de chacun. Pour les urgences, 58 % des décideurs et 50 % des Français plaident une plus grande pédagogie sur le rôle des urgences et plus d'un tiers d'entre eux sont favorables aux amendes pour les patients qui se rendraient aux urgences sans en avoir besoin.

Enfin, la réforme du système de soins doit passer par une meilleure coordination entre ses différents acteurs et par une logique de délégation des tâches. Concrètement, 76 % des décideurs et 64 % des Français sont favorables à l'autorisation accordée aux pharmaciens de délivrer des médicaments normalement sous ordonnances pour des pathologies bénignes.

Ainsi, la refonte du système de santé relève d'un double défi. Accroître et renforcer les effectifs de soignants, praticiens, et différents acteurs du parcours de soin, se apparaît inévitable. Ces moyens supplémentaires ne pourront suffire à eux-mêmes. A l'heure d'une réflexion générale sur les fractures sociales et territoriales, l'enjeu d'une réorganisation du système de santé apparaît essentiel pour permettre un accès aux soins facilité sur l'ensemble du territoire.

François Miquet-Marty
Président

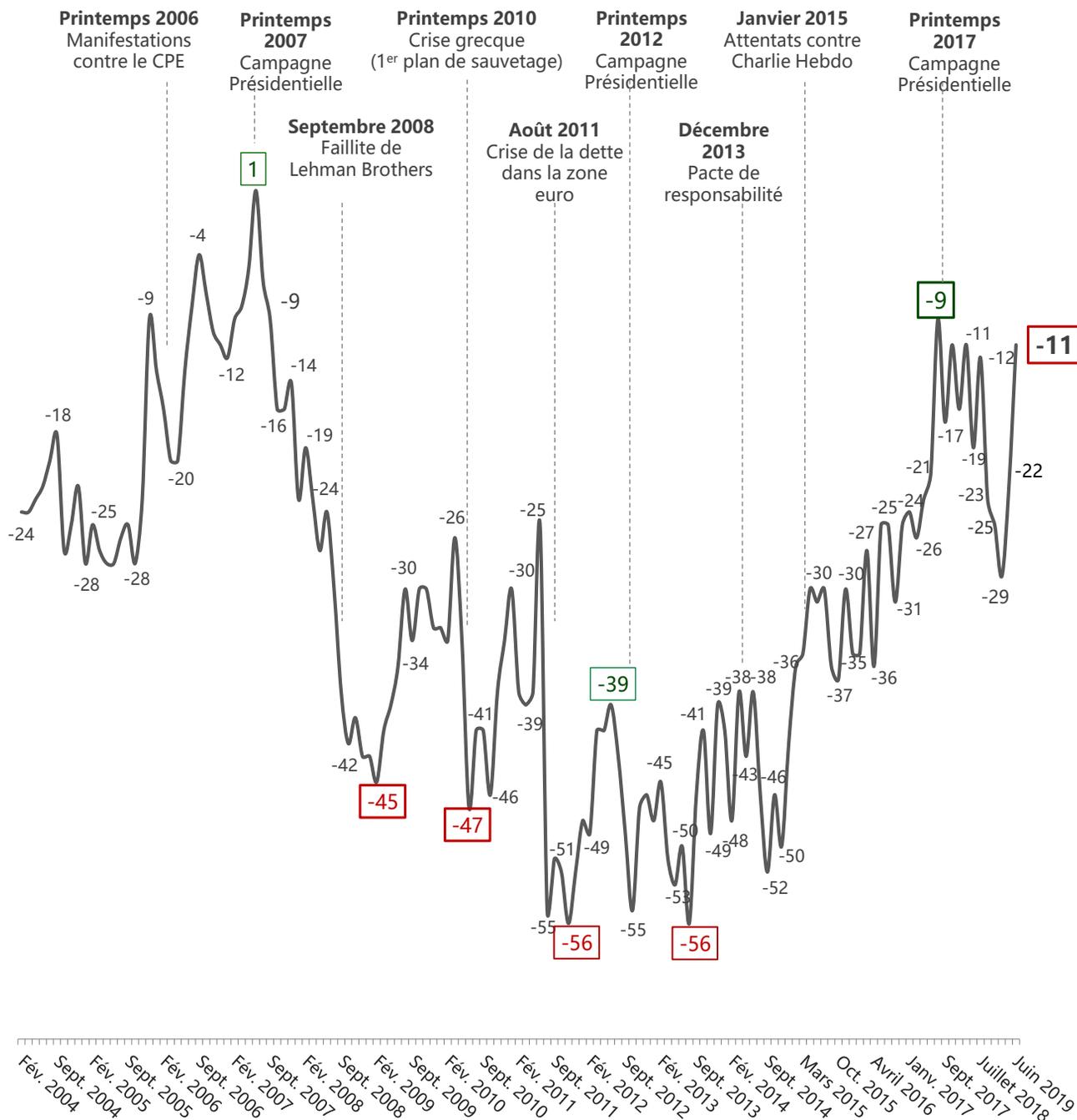
Stewart Chau
Consultant





TENDANCES DE CONJONCTURE

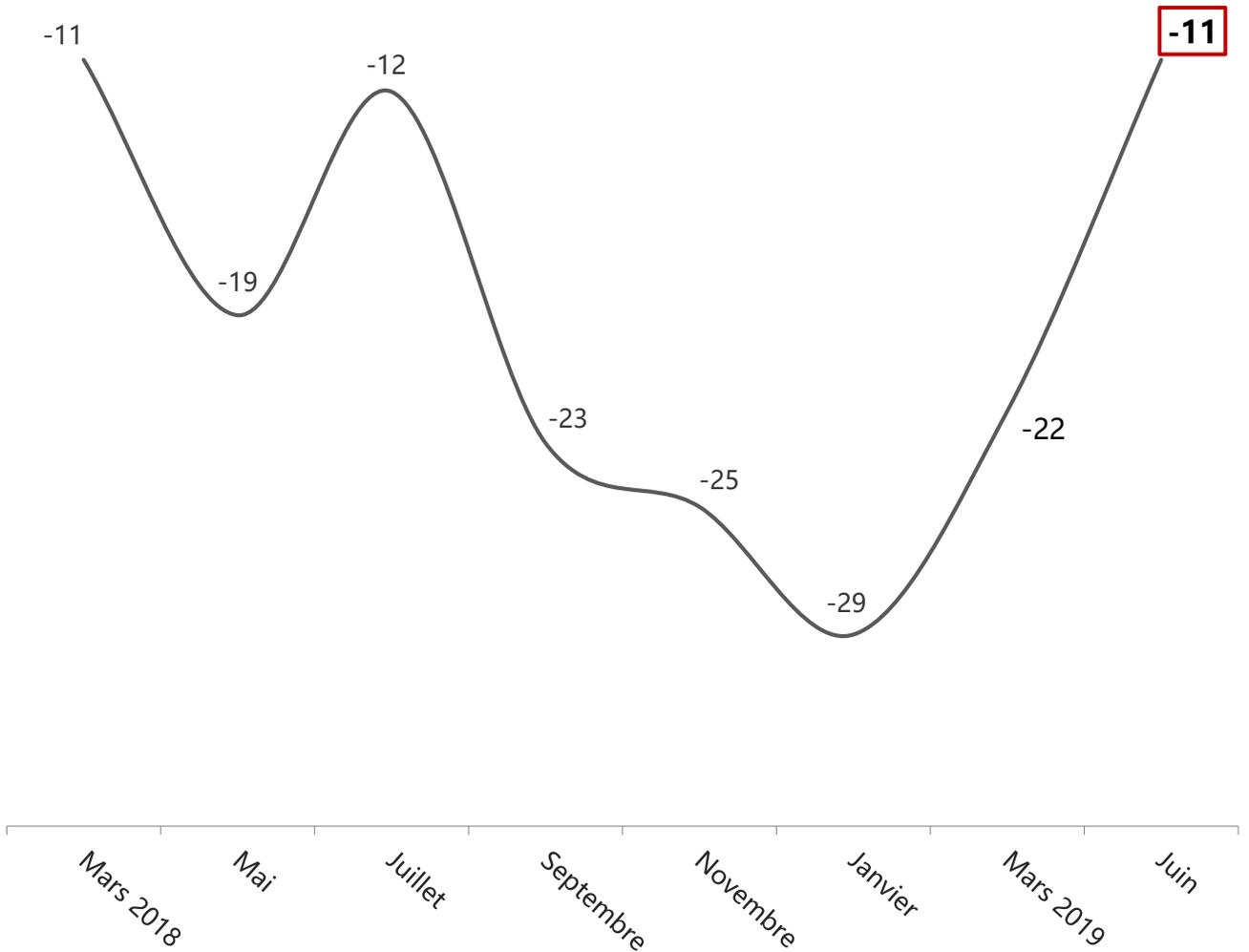
Indice du « Moral des Décideurs » depuis 2004



L'indice synthétique du « Moral des décideurs » est la moyenne des indices recueillis sur chacune des questions récurrentes.

Pour chaque question, l'indice est la différence du pourcentage de réponses positives et de réponses négatives.

Indice du « Moral des décideurs » depuis un an



L'indice synthétique du « Moral des décideurs » est la moyenne des indices recueillis sur chacune des questions récurrentes.

Pour chaque question, l'indice est la différence du pourcentage de réponses positives et de réponses négatives.

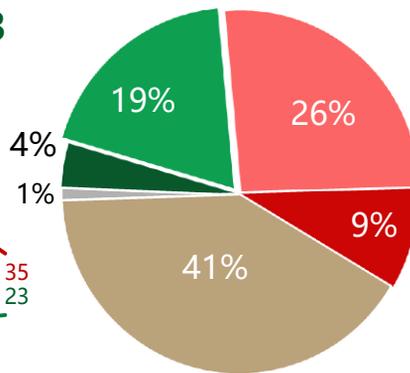
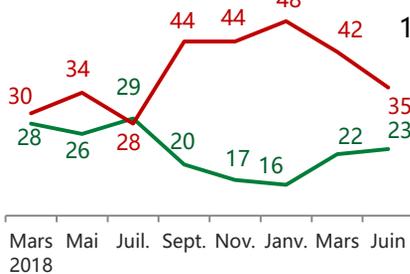
Niveau de vie en France

Pensez-vous que d'ici un an, le niveau de vie en France dans l'ensemble... ?

Décideurs

Sous-total
« S'améliorera » **23 %**

(+1 depuis mars)



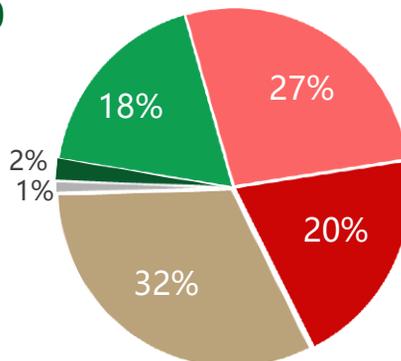
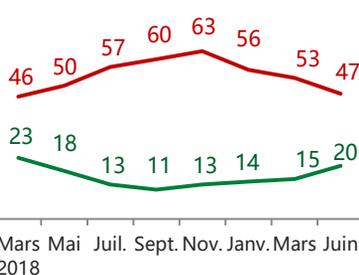
Sous-total
« Se dégradera » **35 %**
(-7 depuis mars)

- S'améliorera nettement
- S'améliorera un peu
- Se dégradera un peu
- Se dégradera nettement
- Restera stationnaire
- Non réponse

Grand public

Sous-total
« S'améliorera » **20 %**

(+5 depuis mars)



Sous-total
« Se dégradera » **47 %**
(-6 depuis mars)

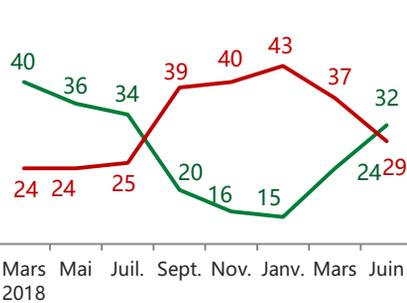
- S'améliorera nettement
- S'améliorera un peu
- Se dégradera un peu
- Se dégradera nettement
- Restera stationnaire
- Non réponse

Chômage en France

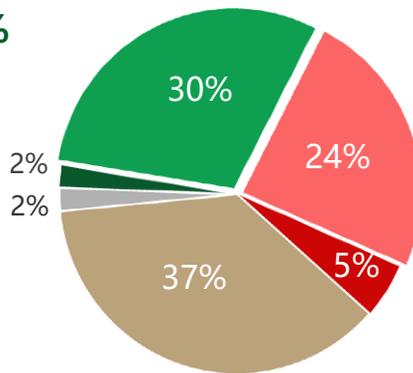
Pensez-vous que dans les mois qui viennent, le nombre de chômeurs en France... ?

Décideurs

Sous-total
« Diminuera » **32 %**
(+8 depuis mars)



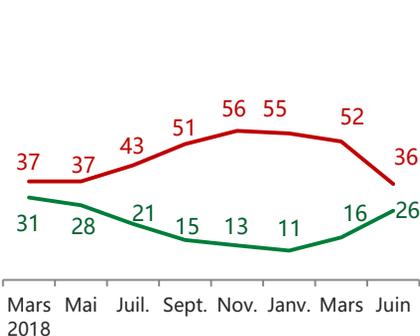
Sous-total
« Augmentera » **29 %**
(-8 depuis mars)



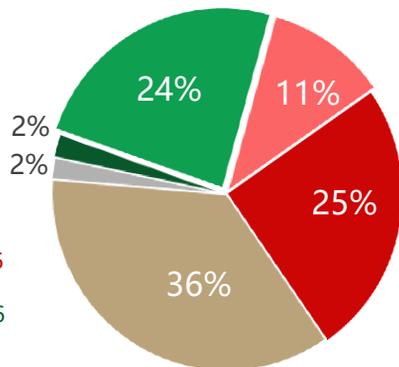
- Diminuera nettement
- Diminuera un peu
- Augmentera un peu
- Augmentera nettement
- Restera stationnaire
- Non réponse

Grand public

Sous-total
« Diminuera » **26 %**
(+10 depuis mars)



Sous-total
« Augmentera » **36 %**
(-16 depuis mars)



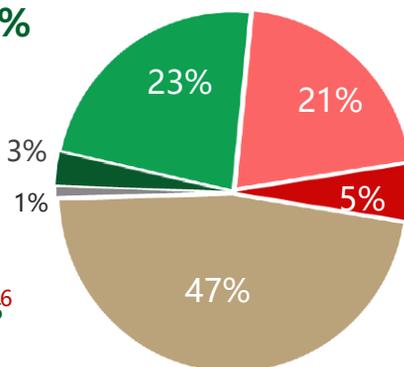
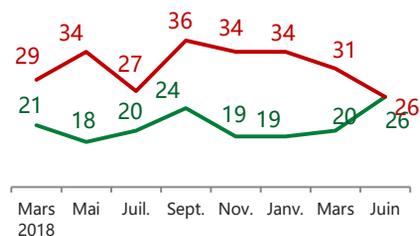
- Diminuera nettement
- Diminuera un peu
- Augmentera un peu
- Augmentera nettement
- Restera stationnaire
- Non réponse

Situation financière personnelle

Croyez-vous que dans les mois qui viennent, votre situation financière... ?

Décideurs

Sous-total
« **Va s'améliorer** » **26 %**
(+6 depuis mars)

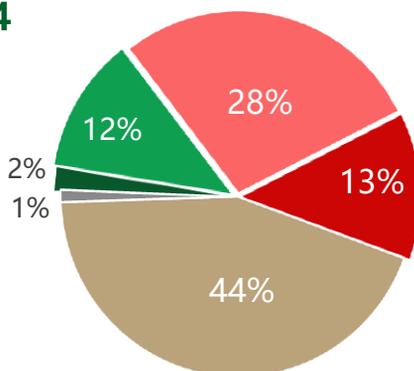
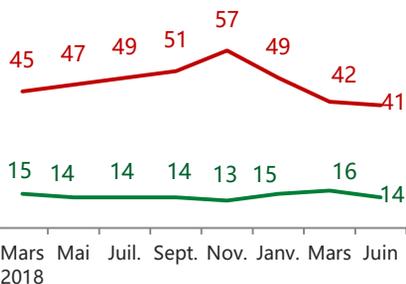


Sous-total
« **Va se dégrader** » **26 %**
(-5 depuis mars)

- Va s'améliorer nettement
- Va s'améliorer un peu
- Va se dégrader un peu
- Va se dégrader nettement
- Va rester stationnaire
- Non réponse

Grand public

Sous-total
« **Va s'améliorer** » **14 %**
(-2 depuis mars)



Sous-total
« **Va se dégrader** » **41 %**
(-1 depuis mars)

- Va s'améliorer nettement
- Va s'améliorer un peu
- Va se dégrader un peu
- Va se dégrader nettement
- Va rester stationnaire
- Non réponse

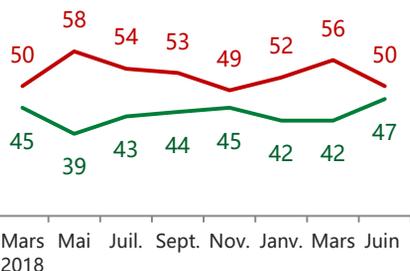


Motivation des collaborateurs

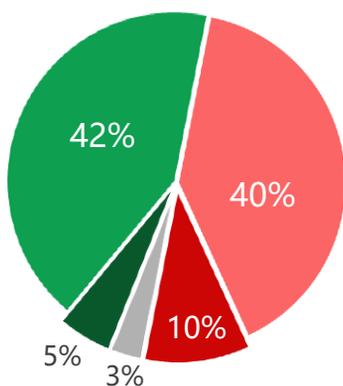
De manière générale, diriez-vous que vos collaborateurs sont actuellement... ?

Décideurs

Sous-total
« **Motivés** » **47 %**
(+5 depuis mars)



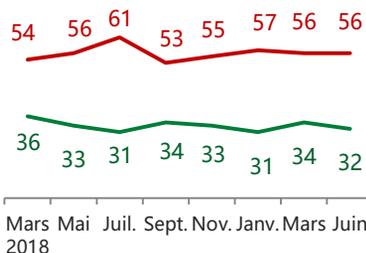
Sous-total
« **Pas motivés** » **50 %**
(-6 depuis mars)



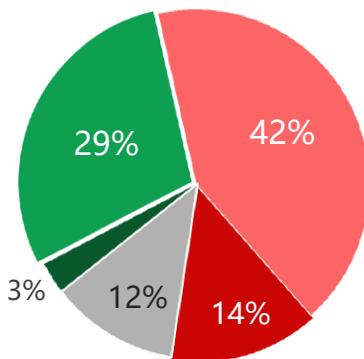
- Très motivés
- Assez motivés
- Pas vraiment motivés
- Pas du tout motivés
- Non réponse

Grand public *

Sous-total
« **Motivés** » **32 %**
(-2 depuis mars)



Sous-total
« **Pas motivés** » **56 %**
(stable depuis mars)



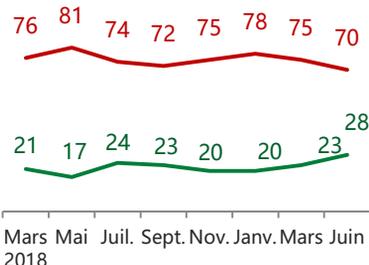
- Très motivés
- Assez motivés
- Pas vraiment motivés
- Pas du tout motivés
- Non réponse

Opportunités professionnelles

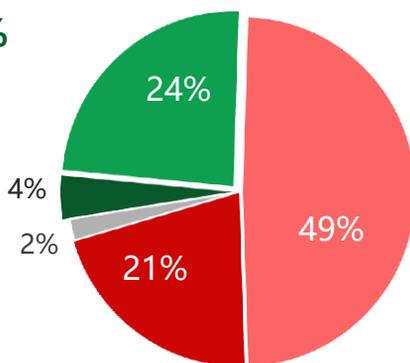
Diriez-vous que les opportunités pour faire progresser votre carrière dans les mois qui viennent sont... ?

Décideurs

Sous-total
« **Importantes** » **28 %**
(+5 depuis mars)

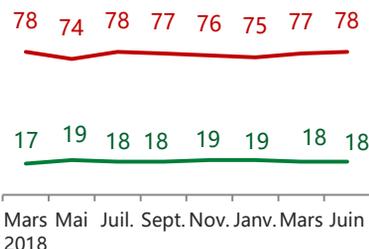


Sous-total
« **Faibles** » **70 %**
(-5 depuis mars)

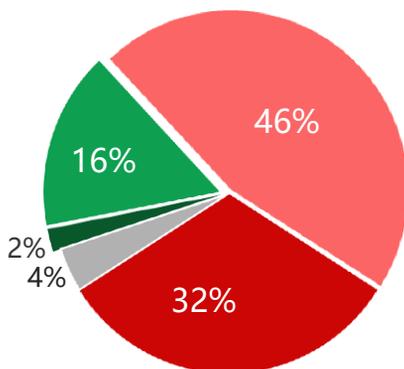


- Très importantes
- Plutôt importantes
- Plutôt faibles
- Inexistantes
- Non réponse

Sous-total
« **Importantes** » **18 %**
(stable depuis mars)



Sous-total
« **Faibles** » **78 %**
(+3 depuis mars)



- Très importantes
- Plutôt importantes
- Plutôt faibles
- Inexistantes
- Non réponse



QUESTIONS D'ACTUALITÉ :
La loi « Ma santé 2022 »

Evolutions prévues par la loi « Ma Santé 2022 »

La loi Ma santé 2022, dont l'examen débutera en commission au Sénat le lundi 3 juin, prévoit des changements qui vont impacter à terme la vie des Français.

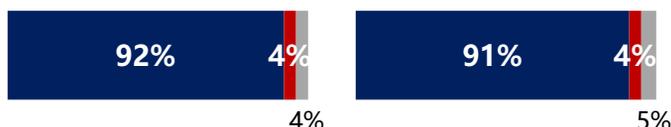
Etes-vous personnellement, plutôt pour ou contre les évolutions suivantes envisagées ?

Décideurs

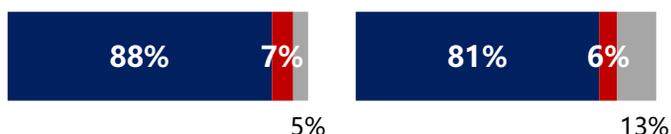
Grand public

■ Pour ■ Contre ■ Non réponse

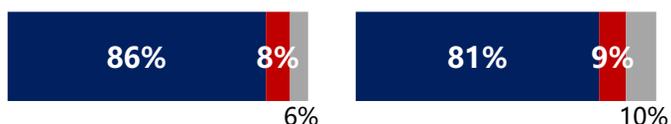
Le développement de maisons de santé qui regroupent, au même endroit, des professionnels de santé de spécialités différentes



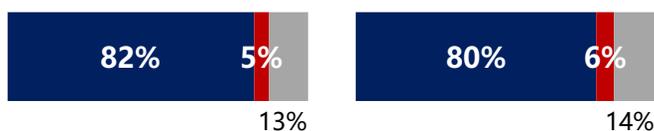
La réforme, dès la rentrée 2019, de la 1ère année de médecine et du numerus clausus pour permettre de "former 20% de médecins en plus"



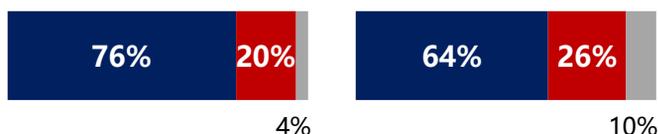
La création de 4000 postes d'assistants médicaux chargés, dans les cabinets, de tâches administratives et gestes soignants de base pour permettre aux médecins de se concentrer sur leurs consultations



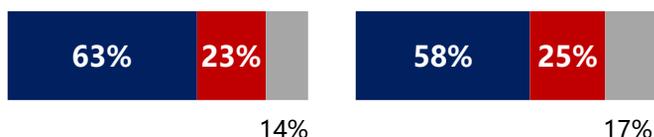
La création de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui doivent permettre, localement, aux médecins de mieux se coordonner entre eux et avec les autres professionnels de santé



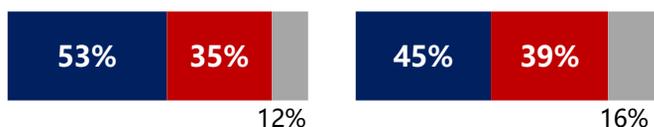
L'autorisation accordée aux pharmaciens de délivrer, de leur propre chef, des médicaments, normalement sur ordonnances, pour des pathologies bénignes (angines...)



La désignation par l'assurance-maladie d'un médecin traitant pour les assurés sociaux qui n'en trouvent pas



La possibilité donnée aux infirmiers d'adapter des traitements en fonction des résultats d'examen de biologie médicale ou de signer des actes de décès

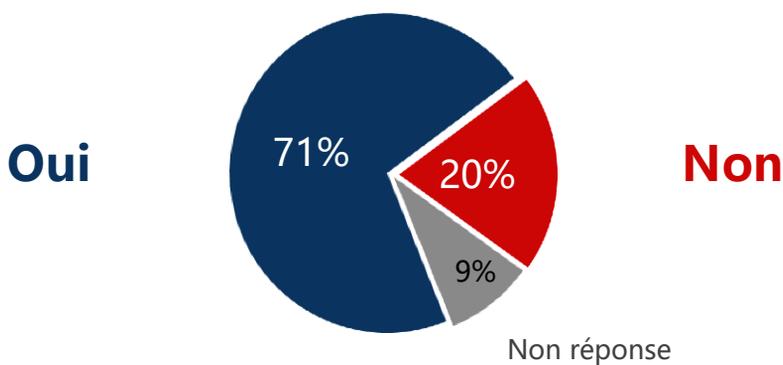


Installation des médecins

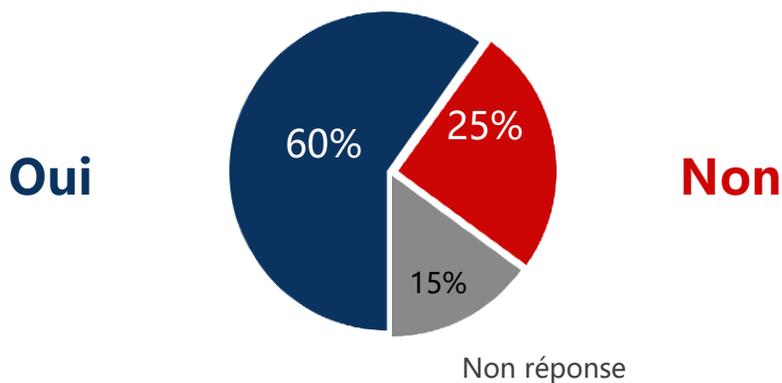
La loi Ma santé 2022 ne prévoit pas de contraindre les jeunes médecins à s'installer dans des zones sous-dotées (déserts médicaux) mais privilégie l'incitation, via des primes et autres aides à l'installation.

Pensez-vous qu'il faille, comme c'est le cas pour les pharmacies, plus réguler l'installation des médecins et notamment passer par un système contraignant ?

Décideurs



Grand public



Hôpitaux « de proximité »

Le texte prévoit aussi la création de quelques 500 à 600 « hôpitaux de proximité », après un mouvement territorial de spécialisation d'établissements et de fermeture de services, pour la sécurité sanitaire des Français.

Êtes-vous, personnellement, plutôt pour ou contre...

Décideurs

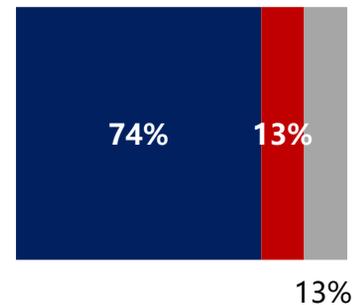
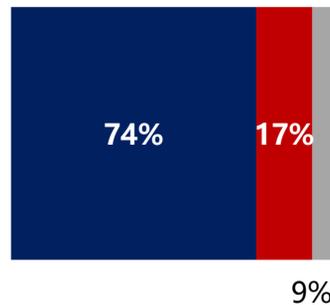
Grand public

■ Pour

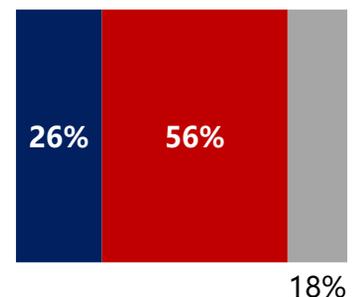
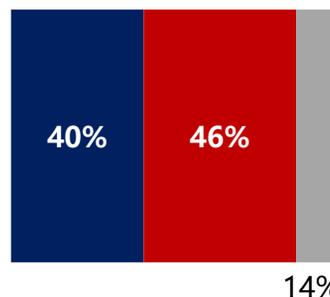
■ Contre

■ Non réponse

La spécialisation (en gériatrie, soins de suite, réadaptation, urgences, médecine polyvalente...) d'établissements hospitaliers aujourd'hui généralistes pour offrir, sur un territoire donné, une offre plus complète, plus sécurisée et limiter les doublons



La fermeture de certains services hospitaliers aujourd'hui ouverts (maternité, chirurgie...) et parfois dangereux en raison du faible nombre d'actes réalisés par an

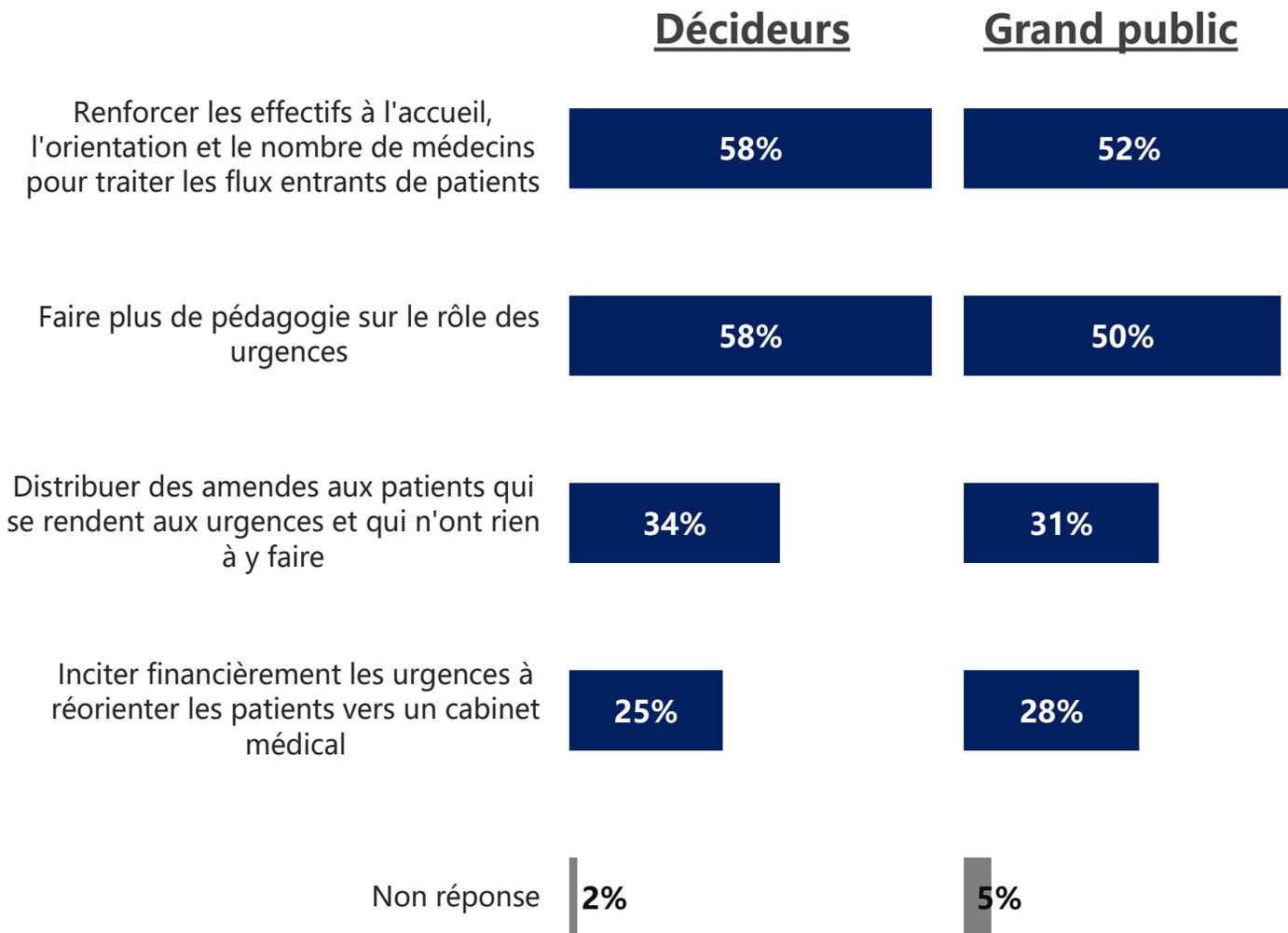


Réformes des urgences

D'après la Cour des comptes, 20 % des personnes qui sont soignées aux urgences ont une pathologie qui n'en relève pas.

Pensez-vous qu'il faille :

(Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %)



VI_{AV}VOICE

« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. » Joris-Karl Huysmans



Études Conseil Stratégie pour l'avenir des entreprises et des institutions Paris - Londres - Casablanca

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour
HEC, Libération, Le Figaro, Les Échos, BFM Business, France 2, RTL et France Inter
sont consultables sur www.institut-viavoice.com
9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90. Viavoice est une SAS indépendante.

